



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 9 avril 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 5 200 788 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé sur la rue des Cerisiers. Le demandeur est propriétaire de l'immeuble et fait une demande de dérogation mineure (règl. 595-2007) afin de diminuer la distance minimale entre 2 bâtiments principaux de type maison en rangée dans un ensemble résidentiel.

Règlement de zonage n°	Norme du règlement	Distance minimale demandée	Dérogation demandée
590-2007	12 mètres	10.1 mètres	1.9 mètre

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 22 mars 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans le journal local L'Apollinairois, édition de mars 2018.

Donné à Saint-Apollinaire le 22 mars 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!